

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	PANAMASUEZ	Numéro	751353
Adresse du site	41, rue Ordener	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	ICF La Sablière	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	27/05/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 50, 150° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° <2V/m - 150° <3V/m - 250° <4V/m 5G (3500) : 50° <2V/m - 150° <3V/m - 250° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 27.05m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 26.42m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

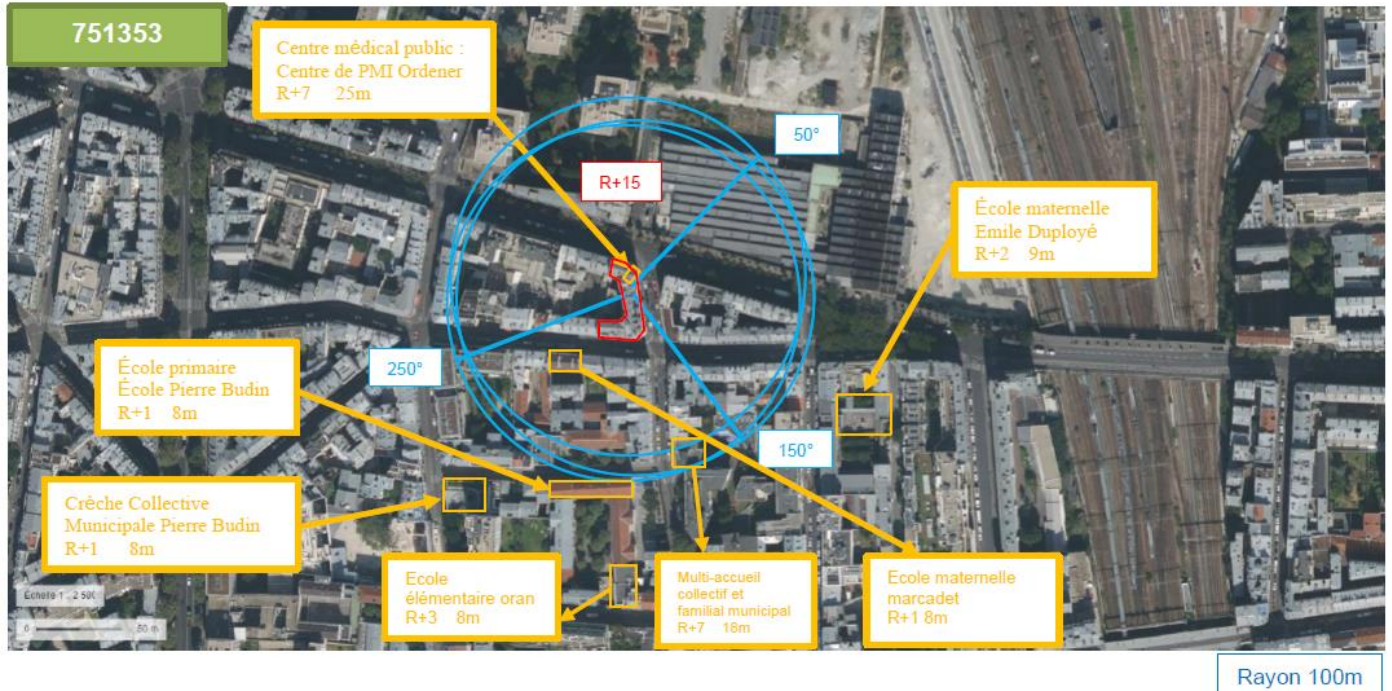
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

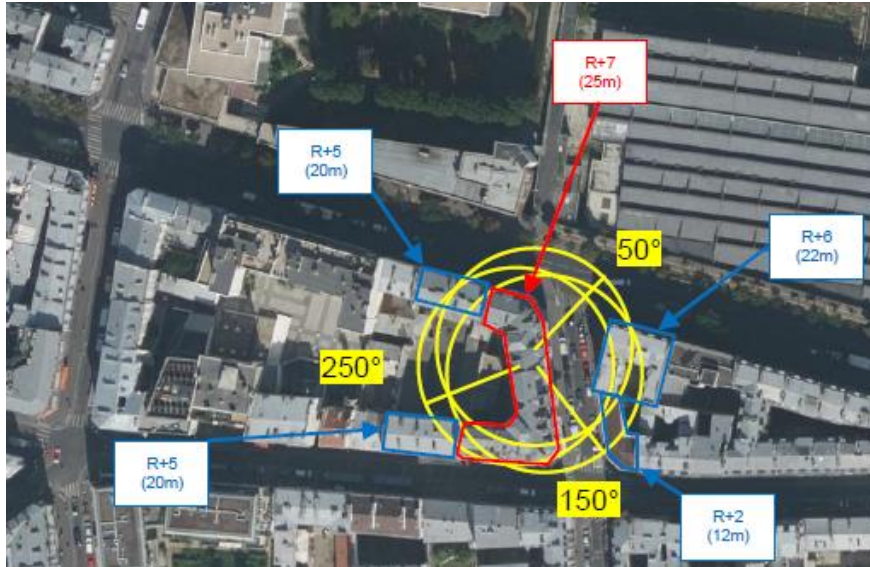
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon 100m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École primaire École Pierre Budin	5 Rue Pierre Budin 75018 PARIS	8m	NON	113m	0.24 V/m
Crèche Collective Municipale Pierre Budin	15 Rue Pierre Budin 75018 PARIS	8m	NON	137m	0.03 V/m
École maternelle Emile Duployé	27 Rue Emile Duployé 75018 PARIS	9m	NON	150m	0.08 V/m
ÉCOLE MATERNELLE MARCADET	29 RUE MARCADET 75018 PARIS	8m	NON	45m	0.12 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ORAN	18 RUE D'ORAN 75018 PARIS	8m	NON	94m	0.33 V/m
Multi-accueil collectif et familial municipal	44 Rue Léon, 75018 Paris	18m	NON	92m	0.04 V/m
Centre de PMI Ordener (Protection Maternelle et Infantile)	39 Rue Ordener, 75018 Paris	25m	OUI	5m	2.47 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

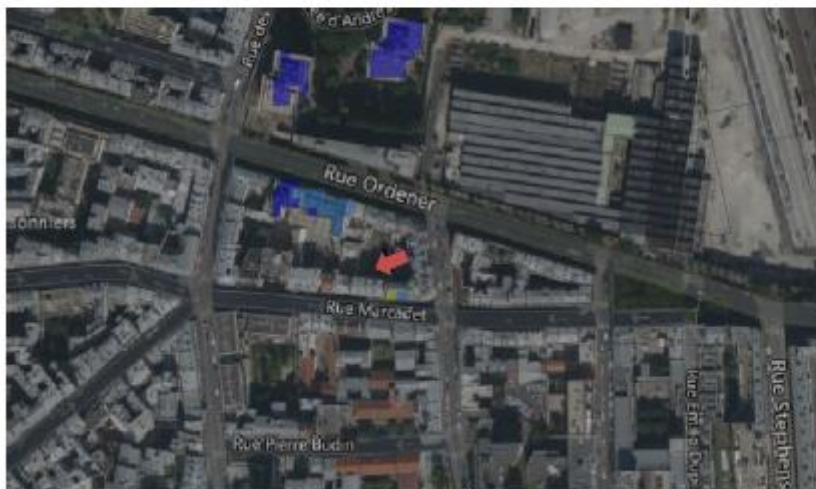
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 50°	Azimet 150°	Azimet 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	26.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. **Azimet 250°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende

>4 V/m	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 4 et 3 V/m :	
Entre 3 et 2 V/m :	
Entre 2 et 1 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

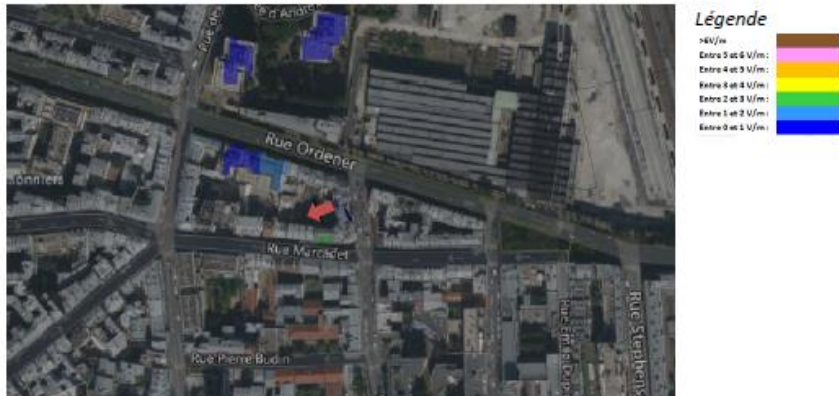
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 150°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	26.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 50° :



Azimut 150° :



Azimut 250° :

